

## Points clés de la réforme du système de développement des Nations Unies

De profonds changements voient le jour dans l'ensemble du système, grâce aux importants progrès des réformes sur le plan mécanique et structurel.

- **Le développement fait aujourd'hui figure de priorité pour les Nations Unies.**  
Le Programme 2030 met davantage l'accent sur les activités de l'Organisation.
- **Les équipes de pays des Nations Unies se focalisent plus sur les conseils politiques et le soutien programmatique intégré** que sur le soutien aux projets.
- **Les coordonnateurs résidents (CR) génèrent une mobilisation au sujet des ODD**, en tirant parti de leur récente indépendance et de leurs compétences supplémentaires pour rassembler le système des Nations Unies et l'ensemble de ses partenaires.
- Les équipes de pays **sont de plus en plus tenues de rendre compte de leurs performances aux CR afin de garantir qu'elles correspondent au plan-cadre de coopération des Nations Unies.**
- **Le recrutement d'économistes et de planificateurs stratégiques** a contribué au renforcement des capacités analytiques des bureaux des CR.
- **Les commissions économiques régionales et les agences spécialisées non résidentes augmentent leur engagement.**
- **La mise en place de nombreux instruments de financement facilite l'action commune**, notamment celle de nouveaux fonds communs dans les pays.
- Des structures voient le jour dans le but **d'exploiter et de gérer les connaissances, les informations et les données.**
- **À l'échelle nationale, une hausse d'environ 57 % des gains d'efficacité** a été observée entre 2019 et 2020 (soit plus de 100 millions de dollars).
- **L'ensemble des régions ont mis en place de nouvelles plateformes de collaboration régionale** dotées de centres de connaissances communs, avec des niveaux de transparence sans précédent.
- Les capacités et les ressources des **bureaux multi-pays** ont été considérablement renforcées et le soutien global apporté à tous les **petits États insulaires en développement** a augmenté.

**85%** des gouvernements reconnaissent que les CR ont contribué à mettre en place davantage de partenariats pour la réalisation des ODD à l'échelle nationale

**76%** des gouvernements reconnaissent que les CR ont renforcé la complémentarité entre les secteurs humanitaires, du développement et de la consolidation de la paix

**27%** des membres de l'équipe de pays des Nations Unies ne résident pas sur place, mais apportent leur aide grâce à leurs connaissances approfondies des politiques

**12** entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable reconnaissent l'obligation de faire rapport au CR pour la planification, la mise en œuvre des programmes et la mobilisation des ressources

**14** entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable reconnaissent la relation de leur représentant de pays avec le CR dans les descriptions de poste de leurs représentants

**17** entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable ont fait part à leur instance dirigeante des mesures prises pour remédier aux obstacles institutionnels et promouvoir la cohérence au sein des équipes de pays des Nations Unies

Source : enquêtes gouvernementales indépendantes menées par le DESA fin 2020

Ce qui reste à accomplir : la voie à suivre dans 6 domaines clés

Poursuivre les efforts des principaux responsables et des organes directeurs des Nations Unies pour instaurer **un véritable changement de culture au sein du système des Nations Unies pour le développement** et un **réalignement complet de toutes les entités afin de proposer une réponse intégrée efficace.**

**Adapter l'empreinte des équipes de pays des Nations Unies à l'évolution** des besoins des pays et déléguer les projets individuels à petite échelle pour des solutions politiques **plus intégrées**, à la mesure de l'ambition du Programme 2030.

**Améliorer la durabilité du financement du système de CR**, en particulier compte tenu de son rôle essentiel de catalyseur et de moteur du système des Nations Unies pour le développement.

**Parfaire la structure du Bureau de la coordination des activités de développement et diversifier davantage les profils et les compétences** des coordinateurs résidents et de leurs bureaux.

Poursuivre les **efforts réalisés en matière d'efficacité**, notamment en ce qui concerne les aspects les plus complexes, tels que les **centres de services locaux** partagés (Services Communs d'Appui), lorsque cela est bénéfique.

Favoriser l'engagement de l'ensemble du système en faveur **d'une mise en œuvre efficace de l'examen régional, du renforcement des bureaux multi-pays et de la création d'une fonction d'évaluation indépendante à l'échelle du système.**

### Observations des gouvernements hôtes - points clés

**91%** indiquent que les Nations Unies répondent mieux à leurs besoins nationaux en matière de développement qu'il y a trois ans

**77%** signalent que le système des Nations Unies travaille de manière plus collaborative depuis la modification des fonctions du système des Nations Unies pour le développement en 2018

**88%** indiquent que les CR dirigent les équipes de pays des Nations Unies de manière efficace, contre 79 % l'année précédente

**79%** font remarquer que les CR disposent de prérogatives suffisantes pour s'acquitter de leur mandat, contre 71 % en 2019

**92%** affirment que les CR ont assuré une réponse cohérente des Nations Unies à la pandémie de COVID-19

**92%** estiment que les nouveaux cadres de coopération leur ont permis d'aborder et de répondre efficacement aux priorités nationales, contre 89 % en 2019

**87%** indiquent que la présence des Nations Unies est suffisamment adaptée à leurs priorités, ce qui représente une hausse importante par rapport au chiffre de 76 % en 2019

**85%** s'accordent sur le fait que le personnel des bureaux de pays des Nations Unies conjugue parfaitement capacités et compétences afin de soutenir le développement de leur pays

La plupart estiment que la réponse à la pandémie de COVID-19 est complète (74 %), opportune (76 %), efficace (77 %), destinée en priorité aux groupes à risque (84 %) et suffisamment cohérente avec le plan-cadre de coopération et la réponse humanitaire (84 %)

### Réponse socio-économique des Nations Unies à la COVID-19

[https://data.uninfo.org/Home/\\_SERP](https://data.uninfo.org/Home/_SERP)



**Soutien apporté à 86 pays** afin d'intégrer des mesures de **lutte contre la violence fondée sur le genre** dans leur plan d'action COVID-19



**Fourniture de services vitaux** non liés à la COVID-19 à 240 millions de personnes



**Mise en place de soins de santé maternelle** pour 142 millions de femmes



**Facilitation de l'éducation à distance** pour 263 millions d'enfants



**Facilitation de l'accès de plus de 36 millions de personnes à un approvisionnement critique en eau et à des moyens d'assainissement**



**Facilitation de l'accès de 120 millions de personnes à des régimes de protection sociale**



**Accès de 73 millions d'enfants à des services de vaccination essentiels**



**Distribution de repas** pour 48 millions d'enfants



**Facilitation de l'accès à une aide financière** pour 44 millions de personnes

**Le succès reposera sur notre capacité à contribuer à la réalisation des ODD.** Les signes sont encourageants.

La pandémie de COVID-19 a constitué la première mise à l'épreuve de ces réformes. Le système **y a répondu avec une cohérence et un sentiment d'urgence sans précédent. Ses résultats sur le terrain ont sauvé des vies et minimisé les répercussions de la crise.**